

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01120385 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : SAINT ANTOINE DE PADOUE 27 Quai d'Orient 34200 - SETE Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :		6. Période de validité
<i>Productions végétales :</i>			du : au :
Raisin de cuve : Cinsault	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Alicante	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache N	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache N	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Grenache N	biologique		08/09/2021 31/03/2023
Raisin de cuve : Mourvèdre	biologique		08/09/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 07/09/2021	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 27/09/2021
Le Directeur, François LUQUET



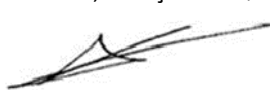
CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01120385 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : SAINT ANTOINE DE PADOUE 27 Quai d'Orient 34200 - SETE Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Raisin de cuve : Grenache N Raisin de cuve : Carignan N		5. Définis comme :	6. Période de validité
			du : au :
		produit en conversion	07/09/2021 31/03/2023
		produit en conversion	07/09/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 07/09/2021	
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.			
Fait à Marmande Le 27/09/2021 Le Directeur, François LUQUET			
			
Page 3/3			